



INVITATION

**SEMINAIRES
CONTACT**

- **Actualité INAMI – Modifications fondamentales en 2011**
- **Reconversion MRS – Région wallonne**
- **SPFEconomie – Matériel d'incontinence - RW** (réservé aux membres)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à nos demi-journées d'études sur les sujets repris sous rubrique et dont vous trouverez les détails au verso de la présente.

Les frais de participation, par personne et par séminaire, s'élèvent à **50 €** pour les membres et **125 €** pour les non membres à l'exception du séminaire "SPFE" qui est gratuit et réservé aux membres de Femarbel. Veuillez noter qu'aucune demande de reconnaissance n'a été introduite auprès des autorités régionales et communautaires.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Vincent FREDERICQ,
Secrétaire général

BULLETIN DE RESERVATION à nous retourner par fax au **02/414.01.35**

Madame, Monsieur, représentant la maison de repos
..... inscrit la (les) personne(s) suivantes au(x)
séminaire(s) *CONTACT* (cocher la formule choisie et indiquer le nom des participants) :

Sujet	Date et heure	LIEU		Inscription
Reconversion MRS – RW	14 janvier 2011 de 14h à 17h	NAMUR	OFFICE PARK DE BUROGEST Av. des Dessus-de-Lives, 2 5101 Loyers	<input type="checkbox"/>
INAMI	17 janvier 2011 de 14h à 17h	LIEGE	CENTRE IFAPME Bd Ste Beuve, 1 4000 Liège	<input type="checkbox"/>
INAMI	19 janvier 2011 de 14h à 17h	MONS	HOTEL MERCURE Rue des Fusillés 12 7020 Nimy	<input type="checkbox"/>
INAMI	21 janvier 2011 de 14h à 17h	NAMUR	OFFICE PARK DE BUROGEST Av. des Dessus-de-Lives, 2 5101 Loyers	<input type="checkbox"/>
INAMI	25 janvier 2011 de 14h à 17h	BRUXELLES	SYNTRA BRUSSEL -Tour&Taxis Av. du Port, 86-C 1000 Bruxelles	<input type="checkbox"/>
SPFE – RW	21 janvier 2011 de 10h à 12h	NAMUR	OFFICE PARK DE BUROGEST Av. des Dessus-de-Lives, 2 5101 Loyers	réservé aux membres <input type="checkbox"/>

et verse ce jour la somme de € au compte de FEMARBEL : IBAN : **BE23 9790 8746 3891**
avec la mention **/contact-01/2011**

BIC : ARSPBE22

RECONVERSION MRS REGION WALLONNE

La Ministre TILLIEUX a notifié le 3 décembre dernier la majorité des octrois de reconversion MRS de la dernière phase du Protocole n°3.

Les établissements concernés vont devoir décider de la date d'ouverture de leur nouvelle section MRS ou de l'extension de leur section existante.

Le séminaire Contact aura pour objectif de rappeler les procédures de demandes d'obtention d'un titre de fonctionnement, les normes d'agrément à respecter et leurs conséquences sur l'institution.

Une attention particulière sera consacrée à l'influence de cet agrément sur le financement INAMI de l'institution.

Date et lieu : **- vendredi 14 janvier 2011 à Namur**

ACTUALITE INAMI – MODIFICATIONS FONDAMENTALES EN 2011

Des modifications fondamentales de la réglementation INAMI entreront en vigueur dans le courant de l'année 2011.

Une nouvelle catégorie D (dément) devrait être introduite dans le financement au 1^{er} juillet 2011 avec des modifications importantes de normes de personnel, les bénéficiaires recevront dans leur facture mensuelle une ristourne sur les frais d'incontinence, le financement des titres et qualifications particuliers sera assuré, un nouveau système de financement du 3^{ème} volet pourrait être introduit et des pas supplémentaires seront réalisés vers l'informatisation du secteur.

Le séminaire Contact organisé dès le mois de janvier 2011 vous permettra de vous préparer au mieux et de manière préventive à l'implémentation de ces nouvelles normes et d'adapter de manière proactive votre gestion.

Dates et lieux : **- lundi 17 janvier 2011 à Liège**
 - mercredi 19 janvier 2011 à Mons
 - vendredi 21 janvier 2011 à Namur
 - mardi 25 janvier 2011 à Bruxelles

SPF Economie – Matériel d'incontinence - RW (réservé aux membres)

Le Service des prix et le Ministre Van Quickenborne maintenant leur refus de revoir leur position dans les litiges qui les opposent à de nombreux membres, Femarbel a pris la décision de soumettre le dossier à l'avis d'un avocat spécialisé en droit administratif.

Lors de cette séance d'information, nous vous présenterons ses conclusions et les possibilités de recours ou d'actions en la matière.

Date et lieu : **- vendredi 21 janvier 2011 à Namur**